**SELARL** **SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélémy**

**30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45**

**Doss n° 20220575-LRM/ KL**

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**En l’audience du JUGE DE L’EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 22 JUIN 2023 à 10H00**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**À LA DEMANDE :**

**Maître Marie-Agnès DUMOULIN**, Mandataire Judiciaire domicilié 07 Rue du Morne Ninine La Marina 97190 LE GOSIER

**DESCRIPTION :**

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de SAINT-FRANÇOIS (97118) au lieudit Desvarieux sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| SECTION | NUMERO | LIEUDIT | CONTENANCE |
| BO | 110 | Desvarieux | 24a 03ca |

La parcelle est entièrement clôturée. On y trouve des plantations, des grands arbres, un poulailler, des niches abritant des chiens ainsi que deux constructions sommaires. Et un cabanon posé sur une dalle en béton, fait de matériaux de récupération et abrité par une toiture en tôle. Les lieux sont occupés sans droit ni titre par un ayant-droit du débiteur.

**CONDITIONS DE LA VENTE :**

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l’Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d’avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 JUIN 2023 en un seul lot sur la mise à prix de :

# CENT VINGT-DEUX MILLE EUROS (122 000 €) avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d’enchères

**Frais en sus.**

Fait à POINTE-À-PITRE, le 25 avril 2023

Signé : SELARL *SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*